

Compte rendu de la rencontre du 26 juin 2010 des administrateurs de l'Association des propriétaires du lac Clair (APLC)

Samedi 26 juin 2010 à 9 heures
Résidence de Monsieur Réjean Barras

Présences : Monsieur Réjean Barras
Monsieur François Bergeron
Monsieur Yvan Boisvert
Monsieur Michel Bouchard
Monsieur Louis Germain
Monsieur Raymond Morissette
Monsieur Gaston Truchon

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Raymond Morissette, appuyée par Michel Bouchard, l'ordre du jour suivant est adopté.

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du compte rendu de la 1^{re} réunion (19 juin 2010)
- 3) Affaires découlant du compte rendu de la 1^{re} réunion (19 juin 2010)
- 4) Rencontre avec Messieurs Jean Boudreault et Serge Olivier
- 5) Planification d'une rencontre avec les représentants de la Société d'aménagement du lac Clair
- 6) Documents envoyés par Monsieur Ronald Clark
- 7) Plainte reçue (activité commerciale de location)
- 8) Bottin des administrateurs de l'APLC

2. Adoption du compte rendu de la 1^{re} réunion (19 juin 2010)

Sur proposition de Michel Bouchard, appuyée par Réjean Barras, le compte rendu de la 1^{re} réunion du 19 juin 2010 est adopté.

3. Affaires découlant du compte rendu de la 1^{re} réunion (19 juin 2010)

- Mandataires de l'APLC
La Société d'aménagement du lac clair a été informée (par courriel) des deux mandataires de l'APLC avec pouvoir de cosignataire.
- Informations pour créer l'OSBL
La cueillette d'informations par Michel Bouchard se poursuit.
- Travail préparatoire avant la prochaine réunion
Gaston Truchon remet à chaque administrateur une copie d'un document de travail sur les sujets pertinents à discuter lors de notre première rencontre avec les mandataires de la Société d'aménagement du lac Clair.

4. Rencontre avec Messieurs Jean Boudreault et Serge Olivier

Réjean Barras, à titre de président de l'APLC, souhaite la bienvenue à Messieurs Jean Boudreault et Serge Olivier. Les objectifs de cette rencontre sont de connaître leurs points de vue et les informations pertinentes qu'ils possèdent sur les dossiers touchant la route, le barrage et la sablière. Des précisions ont été également fournies sur le statut du Regroupement pour la protection du lac Clair. Les administrateurs ont beaucoup apprécié les informations, les points de vue ainsi que leurs expertises sur les différents dossiers touchant la gestion du territoire du lac Clair.

5. Planification d'une rencontre avec les représentants de la Société d'aménagement du lac Clair

Après vérifications des agendas des administrateurs, la date du 15 juillet est retenue pour rencontrer les mandataires de la Société d'aménagement du lac Clair.

La réunion pourrait avoir lieu à la salle de conférence de la société d'Yvan Boisvert à Québec. Réjean Barras communiquera avec Monsieur Claude Descoteaux pour vérifier la disponibilité des mandataires de la Société à participer à cette première rencontre.

6. Documents envoyés par Monsieur Ronald Clark

Monsieur Ronald Clark a fait parvenir un ensemble de documents aux administrateurs touchant la gestion du territoire, le barrage et un projet de régie interne. Les administrateurs remarquent le travail exceptionnel de recherche effectué dans la rédaction des différents documents que nous avons reçus. Les administrateurs souhaitent rencontrer Monsieur Clark pour discuter et approfondir les différents éléments cités dans ses documents et mandatent le secrétaire à faire parvenir une lettre de remerciement à ce dernier. Louis Germain communiquera avec Monsieur Clark pour lui proposer une rencontre avec les administrateurs le 3 juillet prochain à la résidence de Réjean Barras.

7. Plainte reçue (activité commerciale de location)

Réjean Barras a reçu une plainte en bonne et due forme concernant un propriétaire qui louerait sa résidence à des fins commerciales. Il est proposé que Réjean Barras et Louis Germain rencontre le propriétaire en question pour connaître sa version des faits. Une décision sera prise à la suite à cette rencontre.

8. Bottin des administrateurs de l'APLC

Afin de pouvoir communiquer rapidement entre nous, il est proposé de confectionner un bottin des administrateurs de l'APLC. Les administrateurs devront faire parvenir leurs coordonnées postales, téléphoniques et électroniques au secrétaire et ce dernier colligera les informations fournies.

9. Levée de la réunion

La séance est levée à 13 heures

François Bergeron
Secrétaire

(6-08-10)